

**PRÉFECTURE DE L'ESSONNE**

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES**

**Séance du 2 février 2012**

\*\*\*\*

La commission départementale de la consommation des espaces agricoles s'est réunie le 02 février 2012, à Villabé (91), sous la présidence de M. Patrick BRIE, adjoint à la directrice départementale des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet, sur l'ordre du jour suivant :

- Étude du PLU arrêtés de FONTENAY-LES-BRIIS ;
- Transport en commun en site propre (TCSP) Saclay-Polytechnique ;
- Proposition de grille d'analyse des PLU unifiée pour les CDCEA de Paris-Petite-couronne, Essonne, Yvelines et Val d'Oise.

**ÉTAIENT PRÉSENTS A LA COMMISSION**

- M. BRIE, adjoint à la Directrice départementale des territoires, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- Mme ROBILLARD Claire, représentant le Conseil général de l'Essonne ;
- M. MORCHOISNE Philippe, représentant la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles Ile de France (FDSEA IDF) ;
- M. VINCENT Christophe, représentant un syndicat agricole au titre des Jeunes Agriculteurs ;
- M. MARCILLE Pierre, Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France ;
- M. CROSNIER Guy, représentant l'Union des Maires de l'Essonne, maire de La Forêt Sainte-Croix ;
- Mme BOUSSAINGAULT PEIGNE Élodie, représentant la chambre des notaires ;
- M. SAGOT Xavier représentant le syndicat des propriétaires agricoles ;
- Mme CARRAI Pauline, représentante de l'association de protection de la nature : « Nature Essonne » ;
- M. AUGUSTIN Thomas, représentant la chambre interdépartementale des experts fonciers d'Ile de France ;
- M. SIGAUD Damien, représentant la direction départementale des territoires de l'Essonne ;
- M. GUY Yves, chef du service économie agricole à la DDT 91 ;
- Mme GROLLEAU Christine, service économie agricole DDT 91,
- Mme PLAT Céline, représentant le STA Nord-ouest à la DDT 91 ;
- Mme BATIQUE Muriel, responsable du STA Sud de la DDT 91 ;
- M. FERRACCI Baptiste, STA Sud de la DDT 91 ;
- M. DEGIVRY Thierry, représentant la mairie de FONTENAY LES BRIIS ;
- Mme NICAISE Gaëlle, bureau d'étude SIAM ;
- Mme BERTHEUX et M. VOOG, de Setec-organisation, représentants le STIF.

**EXCUSÉS**

- Mme DEVEZE Fabienne, Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile de France ;
- MM. BILLET, SENOBLE représentant la SAFER ;
- M. PAGE Christian, représentant l'Union des Maires de l'Essonne, maire de Saclay ;
- M. BOUSSAINGAULT Jean-Jacques, représentant d'Établissement public de coopération intercommunale ;
- M. MAZODIER Denis, représentant de l'association de protection de la nature : « Essonne-Nature Environnement ».

M. BRIE indique que le quorum est atteint et ouvre la commission départementale de consommation des espaces agricoles.

1 – Présentation du PLU arrêté de FONTENAY-LES-BRIIS par M. DEGIVRY, conseiller municipal et Mme NICAISE du bureau d'études SIAM.

**L'avis de la CDCEA est déclaré favorable à l'unanimité des votants**

Nombre d' abstention : 0  
Avis favorables : 10  
Avis défavorables : 0

**Commentaire :**

L'avis favorable reflète le travail préparatoire réalisé par la municipalité en lien avec les agriculteurs.

Un dialogue de qualité a été conduit dans le cadre de l'adhésion de la commune au parc naturel régional de la Haute-vallée de Chevreuse.

Il a permis de prendre en compte les contraintes qui s'imposent à l'agriculture de façon satisfaisante.

Même si le classement en zone A\* suscite certaines réserves (restriction des possibilités de construire des bâtiments agricoles), ce zonage est limité à une surface restreinte (30 ha sur 450 ha de SAU totale) répondant à un objectif clair et argumenté (étude réalisée) de maintien d'une coupure verte.

Cette restriction ne paraît pas empêcher l'évolution des fermes existantes.

2 – Présentation du projet de Transport en commun en site propre (TCSP) Saclay - Polytechnique, par le représentant du syndicat des transports d'Ile de France (STIF).

**L'avis est déclaré favorable à l'unanimité des votants**

Nombre d' abstentions : 0  
Avis favorables : 10  
Avis défavorables : 0

**Commentaire :**

L'avis favorable reflète le travail préparatoire réalisé par le STIF avec les agriculteurs.

Le projet a été conçu pour minimiser l'impact sur les surfaces agricoles.

Le tracé suit les voies existantes et s'insère du côté des éléments bâtis. Le maintien des accès aux parcelles agricoles a été étudié en concertation avec les exploitants concernés.

La commission considère que l'opération présentée a valeur d'exemple et souhaite que les espaces agricoles fassent systématiquement l'objet d'un traitement analogue lors de la mise en place de projets d'infrastructures.

L'enquête publique étant actuellement en cours, il est demandé que l'avis de la CDCEA soit envoyé au commissaire enquêteur.

3 – Grille d'analyse proposée par la chambre interdépartementale d'agriculture

Afin de parvenir à une grille d'analyse des PLU homogène pour tout l'Ouest de l'Ile de France, un projet de grille proposée par la chambre interdépartementale d'agriculture est soumis à la commission pour être débattu. Les modifications apportées sont modestes.

La grille modifiée est présentée en annexe.

- **Calendrier CDCEA** : les prochaines réunions de la commission départementale de consommation des espaces agricoles sont prévues aux dates suivantes :
  - lundi 19 mars 2012 ;
  - mardi 3 avril 2012 ;
  - mardi 5 juin 2012.

Le président de la CDCEA, représentant le Préfet

Patrick BRIE